



Association PISSOBI-LACASSAGNE

Chemin de Pissobi - 46090 Pradines

... un quartier à la campagne

Pradines le 18 janvier 2005,

Objet : Le mot du président

Chère Madame, Cher Monsieur,

En pareille période, la coutume veut évidemment que l'on s'adresse nos vœux, je ne dérogerai pas à la règle, et m'y prêterai volontiers. Ces vœux se déclinent en deux volets distincts.

Tout d'abord, de manière individuelle, il s'agit du capital santé, le plus important à mes yeux, bien avant le volet financier qui n'est capital que pour quelques idéologues ... et enfin, cerise sur le gâteau, du bonheur en veux-tu, en voilà, bonheur qui atténue souvent les effets des petits problèmes de santé, et pourquoi pas financiers ...

Le second volet, comme vous pouvez-vous y attendre est collectif et concerne plus particulièrement notre association. Et que souhaiter ? Oh, tout plein de choses ...

En premier, une décision favorable au tribunal concernant le premier permis, et bien sûr une condamnation financière de ce maire qui se prend parfois pour le roi (voir à ce sujet le titre de l'encadre en page 2 du Bulletin de Satisfecit Municipal) et traite certains de ses administrés avec une pointe de condescendance et d'agacement.

Ensuite, que le Conseil Général s'oppose à ce maire dans ses entreprises urbanistico-routières méprisantes pour la population locale et surtout pour la sécurité. En effet, lors d'une réunion provoquée par M. Baldy, concernant les problèmes de sécurité sur la RD8, le maire a eu le culot d'annoncer qu'il n'avait aucun projet concernant la sortie du Lotissement Soleillou, en totale contradiction avec la délibération qu'il a fait voter quelques jours au préalable lors d'un conseil municipal. Quelque soit la façon de tourner le problème, le maire a menti. Soit aux conseillers municipaux en leur faisant croire à l'existence d'un projet (on ne fait habituellement pas voter une absence de projet), soit aux membres de la réunion en affirmant le contraire. Il a en fait probablement menti aux deux, en effet, le projet qu'il a dans la manche est probablement celui refusé par la DDE présente à cette réunion. Ubuesque ...

Lors de cette réunion, le maire s'est retranché derrière le flou d'un audit commandé il y a près de trois ans et le manque de moyens de la commune pour s'affranchir du problème des trottoirs de Pissobi à l'ancienne mairie. Et encore, a-t-il fallu mon coup de gueule, pour que l'on aborde enfin ce grave problème. La DDE a proposé une mesure provisoire qui consiste à rétrécir la largeur de la voie et à matérialiser en bandes de

**Pour nous joindre par e-mail: pissobi-lacassagne@wanadoo.fr
Le site de l'association : <http://perso.wanadoo.fr/pissobi-lacassagne>**

peinture jaune la limite de la chaussée et du trottoir. On ne peut pas dire que ce soit très satisfaisant, mais c'est incontestablement un mieux, dans la mesure où évidemment, la décision et la réalisation ne tarde pas.

Le dernier point de la réunion concernait l'abri bus non remplacé et la sécurité des enfants. Le maire a encore été pleurer auprès du Conseil Général une participation de ce dernier au financement des travaux, alors que ceux-ci sont à la charge de la commune et que l'abri bus a déjà été remboursé il y a fort longtemps. Là encore, après une proposition de M. Lagache, et un accord du Conseil Général, on est enfin parvenu, malgré le maire qui traînait des pieds, à une solution relativement satisfaisante qui consiste à faire descendre le car par la rampe St-Martial et lui faire faire demi-tour devant le cimetière.

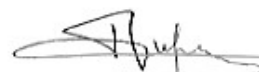
Comme vous pouvez le constater, toutes les décisions prises ont été le fait du Conseil Général, le Maire se contentant de suivre du bout des lèvres. Quelle différence avec l'entrain du maire à faire élargir le chemin du Clos Lacassagne, où la, le danger est bien moindre (tout le monde sait par ailleurs où il veut en venir), et pour lequel ne se pose curieusement aucun problème de financement. Nul doute que les décisions futures de ce maire ne manqueront pas de nous faire grincer des dents, et que nous devons nous mobiliser de nouveau. Nous n'en avons pas encore fini ...

J'en termine là de mes diatribes, et en revient donc à l'objet premier de mon courrier: l'ensemble du bureau vous souhaite donc une bonne et heureuse année 2006.

Veillez croire, chère Madame, cher Monsieur, en l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Président :

Alain Aupeix



Bonne et heureuse année 2006